



*Relais Assistantes Maternelles
de la Région d'Audruicq*

Charte d'accueil des temps d'animations

Le Relais d'Assistantes Maternelles est un service public, gratuit, agréé et financé par :

- La Caisse d'Allocations Familiales,
- La Mutualité Sociale Agricole,
- Le Conseil Départemental.

La Caisse Nationale d'Allocations Familiales en fixe les différentes missions.

L'objectif des temps d'animations est d'offrir :

- Un cadre de rencontres et d'échanges autour des pratiques professionnelles,
- Un lieu de jeux, de socialisation, d'éveil pour les jeunes enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou de leur garde à domicile.



Relais Assistantes Maternelles
de la Région d'Audruicq

Organisation des temps d'ateliers de 9h30 à 11h30

- 9h30: Accueil café ou thé,
- 10h00 : Propositions, selon l'âge des enfants, et explications des ateliers puis début des activités,

Chaque adulte est responsable de son groupe dans l'accompagnement des enfants lors de l'activité, la gestion, le nettoyage et le rangement du matériel.

- 10h45 : Fin des activités et rangement de la salle,
- 11h00 : Comptines puis discussion libre des professionnelles, chacune responsable des enfants accueillis,
- 11h30 : Fin de l'atelier.



Règlement de fonctionnement

- Les ateliers sont ouverts aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leur assistante maternelle ou garde à domicile,
- La participation est libre et gratuite avec autorisation des parents,
- Le temps de présence à l'atelier doit être de 1h minimum afin qu'il soit profitable aux enfants,
- Il est possible de récupérer le matériel non utilisé à la fin de l'atelier après demande auprès de l'animatrice,
- Les assistantes maternelles ont la possibilité d'être indemnisées des frais kilométriques par les parents,
- Pas d'animation durant les vacances scolaires.



*Relais Assistantes Maternelles
de la Région d'Audruicq*

Responsabilité de l'assistante maternelle

Chaque assistante maternelle ou garde à domicile participant aux ateliers du relais est responsable des enfants qu'elle accueille.

Enfants malades

Les enfants malades et/ou contagieux ne sont pas admis aux animations afin de garantir leur bien-être et la santé des autres.

Photos/Vidéos



Les parents autorisent l'assistante maternelle, la garde à domicile ou l'animatrice du relais à prendre des photos ou vidéos dans le cadre des ateliers.

Repas - Goûter

Un temps peut-être consacré au goûter ou au repas équilibré.

Il est préparé par les parents, l'assistante maternelle ou la garde à domicile en tenant compte des éventuelles allergies alimentaires de l'enfant.





Relais Assistantes Maternelles
de la Région d'Audruicq

Programme

Il est établi en avance un programme d'animations, de sorties et de formations que les assistantes maternelles ou les gardes à domicile pourront transmettre aux parents.

Certains ateliers, signalés, feront l'objet d'une programmation spécifique et demanderont une inscription pour la participation.

Dans le cadre des sorties, une fiche descriptive et un bulletin d'inscription, à faire remplir par les parents et à remettre à l'animatrice, seront joints au programme.

Quelques principes

- Les téléphones portables sont coupés pendant les temps collectifs,
- Les parents ont la possibilité de participer, avec leur(s) enfant(s), aux animations,
- L'esprit d'*équipe*, d'*entraide*, la *solidarité* et l'*égalité* sont les maîtres mots de ces temps d'activités,
- Les *propos désobligeants*, les *jugements* et les *attitudes irrespectueuses* envers les enfants, les collègues, les parents et l'animatrice ne sont pas acceptés,
- Les locaux prêtés, par les communes, sont respectés et rendus propres,
- Les nouvelles professionnelles sont particulièrement bien accueillies afin d'être à l'aise dans le groupe.





Relais Assistantes Maternelles
de la Région d'Audruicq

2016-2017

***La fréquentation des temps d'animations
implique l'entière acceptation de la présente charte par :***

Attention : 1 charte par enfant

Animatrice RAM	Assistante maternelle Garde à domicile	Parents
<u>Nom :</u>	<u>Nom :</u>	<u>Nom des parents :</u>
		<u>Nom et prénoms de l'enfant :</u>
<u>Signature :</u>	<u>Signature :</u>	<u>Signatures :</u>